

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1983)
Heft: 707

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 707 24 novembre 1983

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 55 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
André Gavillet
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy

Points de vue:
Hélène Bezençon
Jeanlouis Cornuz
Gil Stauffer
Daniel Winteregg

20 ANS

707

Mises en scène majoritaires

Depuis mi-octobre, depuis plus d'un mois, c'est le branle-bas de combat: à travers tous les relais patronaux, court un refrain vengeur après le discours de Pierre Aubert devant le congrès du Syndicat du bois et du bâtiment (FOBB). Le Parti radical suisse avait donné le ton, parlant d'«attaques inadmissibles». Le «Journal des Associations patronales» avait enchaîné, vitupérant le président de la Confédération pour son «ignorance totale des mécanismes économiques». Large écho à ces réactions, comme de juste, dans toute la presse quotidienne qui dans l'ensemble avait mal accueilli la prestation fribourgeoise du chef du Département des affaires étrangères. Puis l'indignation avait fait son petit bonhomme de chemin dans les mille-et-un services de presse et périodiques régionaux des organisations patronales. Pour resurgir il y a deux semaines dans «L'Atout», et quelques jours plus tard dans la «Weltwoche».

Ce qui frappe d'emblée, c'est l'ampleur de la mise en scène. Critiques définitives diffusées en cascade, à dose calculée pour maintenir la pression. Au fil des prises de position, de moins en moins de nuances et d'argumentation. «L'Atout» boucle la boucle en citant sans autre quelques mots chocs patronaux, pour conclure, comme s'il en était besoin, «nous partageons ce point de vue». Grossier dédoublement patronal, répercuté coûteusement tous azimuts, qui devrait probablement donner l'illusion d'une vague de fond. Et la «Weltwoche», en queue de peloton, de marcher dans la combine, commentant gravement l'ampleur du traumatisme conservateur. A partir de là, tout peut repartir à zéro: on attend avec impatience que le «Journal des Associations patronales» cite la «Weltwoche», et ainsi de suite! Cette façon de faire joujou avec

l'opinion est maintenant bien rodée; le projet de garantie contre les risques à l'innovation avait subi exactement le même traitement.

Sur le fond, il faut revenir au texte lu par Pierre Aubert pour mettre à jour un mauvais procès (voir pages suivantes): l'orateur n'était, à Fribourg, ni plus ni moins engagé que ses collègues de droite du Conseil fédéral, lorsqu'ils sacrifient à leurs devoirs de représentation.

Le point d'accrochage, en réalité, c'est que Pierre Aubert est le représentant d'une minorité. Et que le seuil de tolérance majoritaire est de plus en plus bas: en politique comme sur le marché, une position de force est faite pour être exploitée au mieux des intérêts dominants. Le consensus: de fausses pudeurs passées de mode. Période glaciaire pour la gauche. Pierre Aubert devra-t-il choisir ses conseillers dans les rangs des permanents patronaux?

L. B.

AIDE À LA PRESSE, AIDE À DP

Voici donc que le serpent de mer de l'«aide à la presse» remonte à la surface de débats parlementaires! Pas de sous — économies obligent — mais des mesures pour favoriser l'indépendance de la presse et sa diversité, pour combattre les situations de monopoles, pour réglementer le secret de rédaction, pour encourager la formation professionnelle, pour fixer les principes réglant les relations entre éditeurs et journalistes. Sic. De belles phrases, de belles intentions, de beaux débats en perspective. Les lecteurs de «Domaine Public» sont, eux, depuis longtemps entrés en matière, créant les conditions concrètes d'une diversité de la presse en Suisse romande. Par le soutien à cet hebdomadaire dont la formule veut qu'il ne doive rien à la publicité, rien à des pourvoyeurs de subventions et tout... à ses lecteurs.

Aide à la presse: c'est vague. Aide à «Domaine Public»: c'est précis, l'abonnement à Fr. 55.— est compté au plus juste pour permettre la poursuite de l'expérience et son développement.